

DEC200548INSB

Décision portant création de l'unité mixte de recherche n°2001 intitulée « Microbiologie intégrative et Moléculaire » et fermeture de l'ERL6002 intitulée « Microbiologie fonctionnelle et moléculaire ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC161228DGDS du 11 décembre 2019 portant création de l'ERL6002 ;

Vu l'accord de l'Institut Pasteur ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de recherche UMR2001 intitulée « Microbiologie intégrative et Moléculaire » est créée pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Etablissement cotutelle avec le CNRS : Institut Pasteur
- Institut principal : INSB
- Délégation : Ile-de-France Meudon
- Section d'évaluation : 21

Elle vient à la suite de l'ERL6002 intitulée « Microbiologie fonctionnelle et moléculaire », fermée à cette même date.

Article 2 : Nomination

M. Frédéric Barras, Directeur de recherche et Professeur à l'Institut Pasteur, est nommé directeur de cette unité mixte de recherche pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

M. Bruno Dupuy, Directeur de recherche à l'Institut Pasteur est nommé directeur adjoint de cette unité mixte de recherche pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président-directeur général
Antoine Petit

